

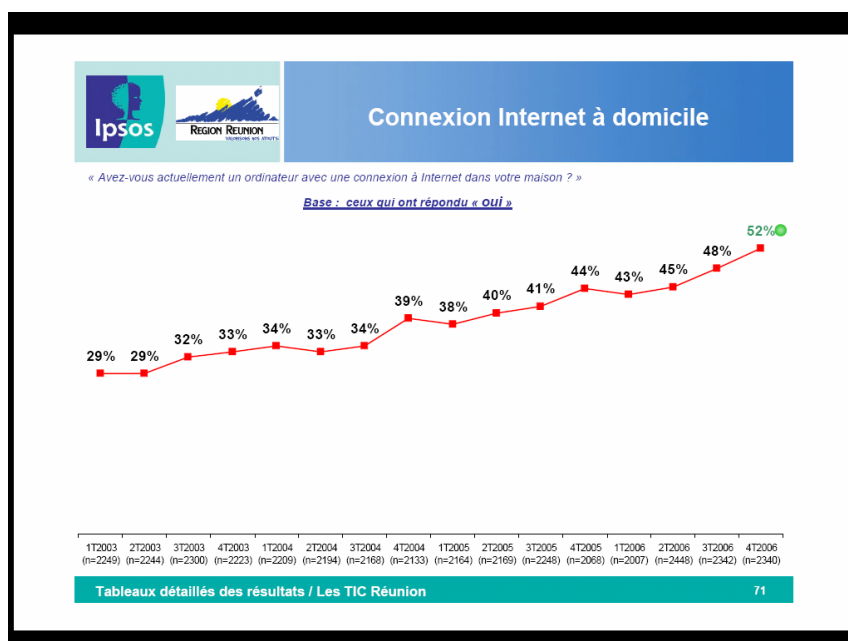
# BILAN D'ACTIVITES 2006 DE LA REGION REUNION

## SECTEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Force est de constater que l'année 2006 a marqué un nouveau tournant dans la démocratisation des Technologies de l'Information et de la Communication.

La Réunion est entrée dans la société de l'information et les usages se développent aussi bien dans les entreprises que chez les particuliers.

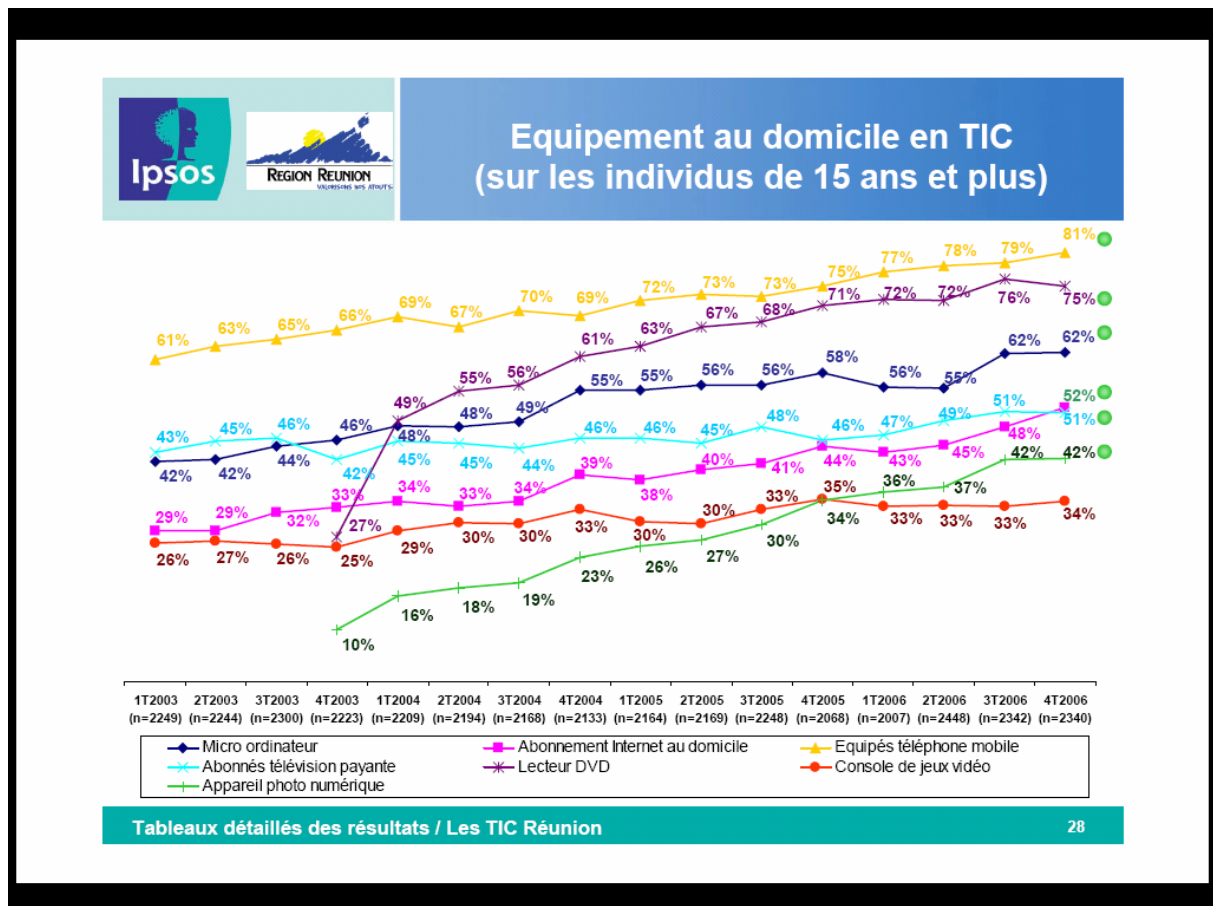
Ainsi, en décembre 2006, pour la première fois, la majorité<sup>1</sup> des Réunionnais dispose d'une connexion internet à domicile (52%), sachant que 62 % déclarent posséder un ordinateur. La plupart des entreprises (plus de 70%) et toutes les collectivités sont en ligne et des projets innovants ont été déployés.



**En dix ans (1996-2006), internet s'est donc imposé à tous les niveaux (écoles, individus, entreprises, administrations) de la société.**

<sup>1</sup> Enquête téléphonique TICK-TRACK réalisée par IPSOS pour la Région chez les individus de plus de 15 ans

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement économique et de l'aménagement du territoire, la Région Réunion a mis en place une politique dynamique et volontairement offensive (développement de l'accès et des réseaux aide à l'entreprise, soutien spécifique à la filière TIC, développement de projets publics, soutien à la démocratisation....) pour accélérer l'appropriation de ces outils par les citoyens réunionnais, réduire les inégalités d'accès aux offres et aux services et donner aux acteurs économiques les moyens d'accroître leur compétitivité. Pour le grand public, les résultats sont mesurables



Cependant, des efforts restent à fournir : fin 2006, 34% des Réunionnais (soit 65% des internautes) seulement ont un accès à haut débit (qui reste majoritairement limité à un débit de 1Mbit/s) et 72% des internautes déplorent encore le montant de leur facture auprès de leur Fournisseur d'Accès à Internet (FAI)... Le web réunionnais reste assez pauvre en services et en contenus.

**En matière d'accès aux services**, l'année 2006 reste une année de transition dans l'attente de l'opérationnalité de la délégation de service public du réseau régional mutualisé très haut débit, Gazelle, mis en œuvre par la collectivité.

Pour favoriser la compétition entre les candidats, l'attribution de cette délégation a été repoussée au 1<sup>er</sup> semestre 2007. De même, les initiatives prises pour améliorer les conditions de transit sur le SAFE verront leur concrétisation au 1<sup>er</sup> trimestre 2007.

**En ce qui concerne la politique de soutien des acteurs**, les actions prévues ont été réalisées, ce qui se traduit par une bonne exécution budgétaire.

**L'engagement T.I.C 2006 (Hors FRDE)** s'élève à **4 103 367** euros et représente **94 %** des crédits inscrits au Budget Primitif 2006

L'essentiel des projets est en investissement.

**L'engagement en investissement (Hors FRDE) est de 3 157 129 € soit près de 98 %** du budget prévu au BP.

En fonctionnement, l'engagement est de 946 238 € (82 % du budget prévu).

En ce qui concerne **le budget effectivement dépensé (Crédits de Paiement)**, il est de **3 416 620 euros soit 87 %** du budget initialement prévu.

Le bilan plus qualitatif vous est décrit ci-après, de même qu'il vous est transmis le tableau de suivi de l'exécution des régimes d'aide TIC cofinancé.

Il conviendra enfin de retenir quelques faits marquants de l'année 2006 :

L'effort considérable déployé pour préparer les lycées à une mise en réseau globale et permettre le développement des usages.

1,9 M € : budget attribué au câblage informatique des 13 premiers lycées

28 millions de téléspectateurs : nombre de spectateurs de la série de l'été « Les Secrets du Volcan », tournée dans notre île.

## ***A – Démocratiser les outils***

### ***Le réseau des Cybercases***

Les espaces publics d'accès à Internet commencent à s'ancrer dans le paysage et les habitudes des internautes : Ainsi 17% des internautes se connectent (6%) régulièrement ou (11%) parfois depuis un espace public à Internet.

L'étude du Pôle d'Information de la Société de l'Information (POSI) auprès de 239 usagers d'espaces publics Internet, réalisée en 2006, montre que les espaces répondent à l'attente des publics puisque 43,9% déclarent venir à la structure plusieurs fois par semaine et 41% plusieurs fois par mois. Ce sont les lycéens et collégiens qui fréquentent le plus régulièrement les structures mais aussi les demandeurs d'emploi, qui viennent plusieurs fois par semaine (entre 3 à 5 fois), alors que les étudiants et salariés viennent plutôt plusieurs fois par mois (entre 3 à 5 fois).

Le virage pris par certains espaces en direction de la démocratisation de l'e-administration commence à porter ses fruits avec la mise en place effective de partenariats à l'échelle locale (CAF, ANPE, EDF, ADI...) susceptibles de drainer dans les Cybercases de nouveaux publics. .

#### a) Le soutien à l'investissement

Aucun nouveau dossier n'a été instruit en 2006. Le constat actuel fait état d'un maillage correct du territoire en croisant les différents labels d'espaces publics numériques.

#### b) l'aide aux actions

En 2006, la Région a aidé à l'animation de 14 des 16 espaces associatifs ouverts, pour un engagement total d'environ 79 000 euros.

Cette aide est destinée à aider les espaces associatifs dans leur fonctionnement et pour la mise à jour de leur matériel. Son versement est conditionné à la rédaction de deux fiches actions, mettant en valeur les deux animations les plus remarquables de l'espace. Ces fiches actions sont ensuite mises en commun, valorisées et partagées entre tous les espaces.

#### c) L'animation du réseau - la mise en place du centre de ressources et d'un portail

Par ailleurs, la Région finance une mission d'animation des espaces. Cette dernière permet de fournir des informations et un soutien technique sur différents points clés : valorisation des actions au sein du réseau, contractualisation de partenariats forts avec d'autres acteurs publics réunionnais. Deux chartes de partenariats ont été signées en 2006 avec la Caisse d'Allocations Familiales et l'Agence Nationale pour l'emploi.

Enfin, la mise en place d'un nouveau portail internet pour les animateurs et les usagers du réseau a été engagée. A travers les nouveaux outils proposés<sup>2</sup>, les fiches pratiques, les dossiers ..., il s'adresse à tous les publics des espaces : enfants du primaire, collégiens, lycéens, demandeurs d'emploi, entreprises de proximité, associations.

---

<sup>2</sup> fiche lecture Hachette, Encyclopédie Universalis, outil d'aide à la lecture, fiches sur des thèmes divers ("diffuser son cv", "créer son entreprise", "s'informer sur les métiers", pour les associations "créer son association", "faire connaître son action par internet" ) et de modules d'apprentissage plus classiques

## ***Le développement des outils au service de l'enseignement initial, supérieur et professionnel***

a) Maintenir dans les lycées un équipement disponible, performant et favoriser le développement des usages au service des élèves, des équipes pédagogiques, administratives et des parents.

En 2005, l'étude conduite par la Région Réunion, en partenariat avec l'Académie de La Réunion a permis notamment de recenser le parc informatique des lycées. Celui-ci est constitué, début 2006, d'environ 9 500 PC à usage pédagogique pour 41 000 lycéens, soit une moyenne d'environ un ordinateur pour 4 élèves.

Toutefois, la mise en œuvre des nouveaux services et le développement harmonieux des usages des TICE nécessitent de mettre aux normes le câblage informatique des lycées permettant en particulier la portabilité des applications nationales de sécurité informatique au niveau de chaque établissement.

Pour réaliser cette opération, la Région Réunion a lancé au début de l'année 2006 un appel à projets « câblage informatique des lycées de La Réunion. », opération cofinancée par l'Union Européenne (FEDER) au titre de la sous mesure 11.08.05 du DOCUP 2000-2006.

Près de 2 millions d'euros ont été nécessaires pour la réalisation de la première partie de ces travaux de câblage pour les 13 premiers<sup>3</sup> lycées qui ont rempli les conditions de l'appel à projets.

Cette opération a pu bénéficier du concours des fonds européens (FEDER) à hauteur de plus de 1 millions d'euros.

b) Les espaces numériques de travail (ENT)

Les établissements les plus en pointe sont déjà demandeurs de plateformes intégrées de type Espaces Numériques de Travail (communication enseignants-lycéens-parents, accompagnement du travail à la maison, ...)

Au-delà des usages pédagogiques et de l'utilisation des TIC en tant qu'outil, l'ENT permet de conforter et d'enrichir le lien social entre la communauté éducative et la famille, par des moyens facilitant les échanges et les démarches tout au long de la vie scolaire.

A La Réunion, ce projet concernerait pour le second degré 46 lycées et 72 collèges qui représentent plus de 100 000 élèves.

Constatant l'intérêt de ce type d'outil dans d'autres régions et les demandes exprimées localement, la Région Réunion, a approuvé en Commission Permanente du 07 novembre 2006, une convention de partenariat avec le

---

<sup>3</sup> Bellepierre, Evariste de Parny, Bras Fusil, Sarda Garriga, Bois d'Olives, Pierre Poivre, Ambroise Vollard, Langevin, Saint Charles, Vincenzo, Victor Schoelcher, Antoine Roussin, Patu de Rosemont

Département, le Rectorat et la Caisse des Dépôts et Consignation, définissant le cadre de travail d'une démarche commune d'étude et de mise en œuvre d'un Environnement Numérique de Travail (ENT) dans les établissements scolaires de La Réunion.

c) Accompagner l'intégration des TIC dans l'enseignement supérieur

La Région a accompagné la définition du projet d'école d'ingénieurs TIC, INSIT. En 2006, l'Université a transmis officiellement le dossier de présentation du projet au Ministère de l'Enseignement Supérieur et à la Commission du Titre d'Ingénieurs. Le Ministère a fait une première réponse recommandant le regroupement de l'ensemble des projets d'école d'ingénieurs afin de créer une école pluridisciplinaire. Un audit des experts de la CTI a eu lieu début 2007 et la réponse de la Commission du titre est attendue au début du second semestre 2007.

d) L'accès ou le maintien de l'emploi par la formation aux TIC

Les formations destinées aux demandeurs d'emploi sont suivies par la Direction de la Formation Professionnelle, avec la poursuite des formations innovantes qui ont émergé dans le cadre du Programme Régional d'Actions Innovatrices (Pasartic de l'ILOI ...).

D'autres initiatives ont été engagées : formations de l'ARCNAM ou de l'AFPAR (carte pédagogique de Saint François et de Saint Paul).

## ***B – Démocratiser Les Savoirs***

### ***Une action spécifique en faveur de l'information, de la sensibilisation et de la conduite de projets***

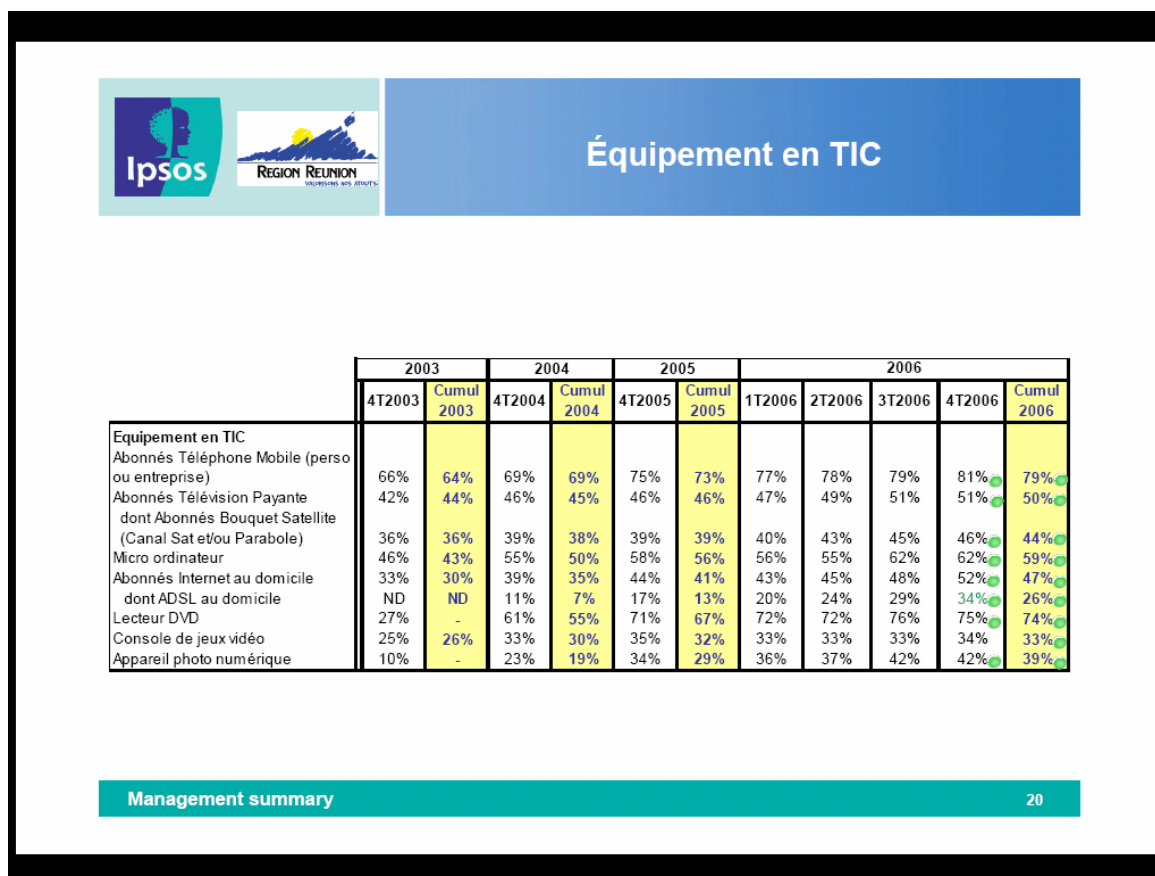
a) L'Observatoire des TIC

En 2006, l'étude sur la filière TIC réunionnaise a été rendue. Elle a mis en évidence l'impact sur l'emploi (5650 emplois en 2006), la richesse (1,065 milliards d'euros de chiffre d'affaires hors France Télécom en 2006) et la croissance de ce secteur devenu plus vaste (450 entreprises) mais plus hétérogène (54 codes APE). Certaines activités paraissent ne plus nécessiter d'accompagnement alors que d'autres (édition-production, téléservices-téléactivités, fabrication...) semblent avoir des marges de progression importantes, notamment à l'export, à condition d'être soutenues.

Aussi, fin 2006, une nouvelle mission a été engagée afin de proposer un plan d'actions opérationnel et ciblé, reposant sur une segmentation d'entreprises, liée à leurs attentes et aux enjeux.

Par ailleurs, les enquêtes « TIC dans les entreprises », « TIC dans les administrations », produites fin 2005, ont été publiées sous forme de livrets, outre leur diffusion sur le site de la Région et dans la revue Protel News.

Enfin, afin de mesurer l'évolution de la société de l'Information dans notre île la Région Réunion fait réaliser, chaque année, une enquête TIC TRACK dont les résultats alimentent ce rapport



Sur le plan budgétaire, la totalité des crédits prévus a été utilisée :

b) L'échange d'expériences et les partenariats

En 2006, l'Observatoire TIC a poursuivi sa participation à plusieurs réseaux :

- Au niveau régional avec le Pôle d'Observation de la Société de l'Information (POSI), piloté par l'Université.
- Au niveau national, avec le réseau IRIS porté par l'Association OTEN qui recense les actions publiques les plus remarquables en matière de TIC. IRIS a actualisé sa base de monographies, notamment toutes celles concernant la Réunion. Deux études ont été produites : « les plate-formes de services territoriales » et « transport, TIC et services publics ».
- Au niveau européen avec le réseau IANIS + porté par l'Association Erisa. La Région a participé à la conférence annuelle d'Erisa en juin 2006 pour présenter les résultats du Programme Régional d'Actions Innovatrices.

### ***L'édition de la revue Protel News***

En conformité avec les objectifs, huit éditions de la revue ont été publiées sur l'exercice et ont été distribuées à 72 000 lecteurs. La revue a été régulièrement mise en ligne sur le site web de la Région.

### ***L'édition de la lettre d'information « Protel Flash ZOI »***

Dix éditions de la lettre d'information PROTEL FLASH Zone Océan Indien ont été publiées, la diffusion étant assurée uniquement via le site web de la collectivité. Une diffusion électronique a été mise en œuvre à destination de 37 destinataires institutionnels de la Zone OI (Missions économiques des ambassades, Alliances françaises, organismes internationaux etc.).

### ***La tenue de séminaires : (e-tourisme, monétique, innovation, droit des ntic ...)***

- Nombre de séminaires : 14
- Fréquentation : 208 participants
- Principaux sujets : Les séminaires de la DTIC sont consacrés à la sensibilisation des acteurs dans le cadre de l'accompagnement de grands projets en maîtrise d'ouvrage. Exemple : mise en application du schéma directeur du E-tourisme, pour laquelle 7 séminaires ont été organisés.

## ***C – Œuvrer Pour L'égalité D'accès Aux Réseaux***

### ***La Liaison intercontinentale***

Depuis l'intervention de la Région pour diviser par 10 le prix des liaisons de télécommunications Réunion/Paris en 2004 et obtenir une régulation des services sur le câble SAFE, ces tarifs ont continué à baisser de 20 à 25% tous les ans.

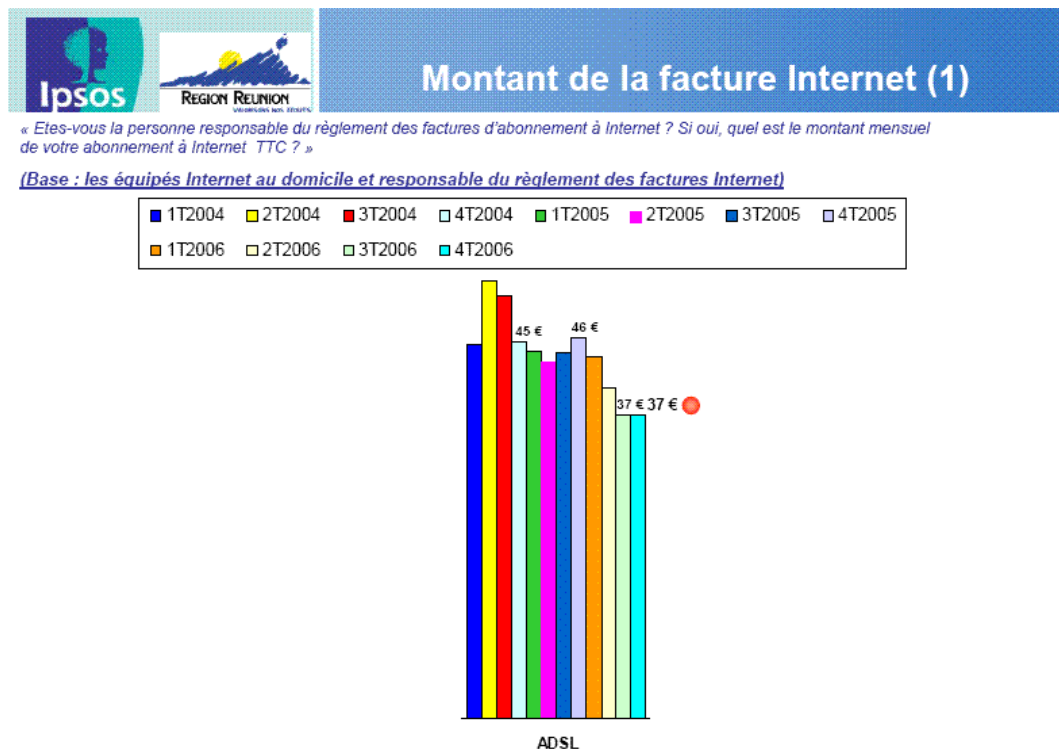
<b>Année</b>	<b>Prix du Mbits/mois (liaison louée)</b>
2003	17 500 €
2004	1 550 €
2005	970 €
2006	720 €
2007	576 €
Prévision 2008	460 €

Cette liaison représentant une part importante du montant facturé mensuellement à l'utilisateur, ces baisses ont été progressivement répercutées à l'abonné, soit par une augmentation de la qualité des liaisons ADSL, soit par une baisse de tarifs.

Par exemple, l'offre ADSL 1024 kbps<sup>4</sup> illimitée (en volume téléchargé et en temps d'utilisation – internet seul) était facturée 145 €/mois en 2003.

Elle est commercialisée aujourd'hui par un opérateur alternatif à 50 €/mois (internet + téléphonie gratuite et illimitée vers fixes Réunion et métropole – téléphonie opérationnelle à partir d'avril 2007).

Les internautes interrogés font bien état de cette baisse de leur facture ADSL :



Toutefois le différentiel avec la métropole persiste. L'ADSL 1024 est aujourd'hui commercialisé par Orange métropole à 24,90€ incluant la télévision en qualité numérique.

Une part importante des particuliers (35%) et plus encore les entreprises, reste donc insatisfaite, tant de la qualité que du prix de l'Internet.

Afin d'accélérer la baisse des tarifs, la Région et l'Etat ont commencé à réfléchir à un dispositif de subvention provisoire destiné à amorcer un cercle vertueux.

Il s'agirait de subventionner les opérateurs pour l'achat de capacités sur le SAFE en exigeant que la subvention soit intégralement répercutée sur l'utilisateur. La baisse de prix ainsi obtenue permettrait d'augmenter le nombre d'abonnés à l'internet haut débit. Ainsi les volumes utilisés sur le câble sous-marin SAFE augmenteraient, ce qui entraînerait « mécaniquement »

<sup>4</sup> kbps : kilobits par seconde

une baisse des tarifs de gros sur SAFE que les opérateurs répercuteraient sur les abonnés, etc.

Le dispositif contractualisé début 2007 sera opérationnel dès avril 2007.

Toutefois, Au-delà de ce dispositif transitoire, la Région poursuit ses démarches pour obtenir progressivement une continuité territoriale en matière de services de communication électronique.

Deux pistes sont explorées :

1. A court terme, la seule solution est d'envisager l'achat de la capacité en gros sur le câble SAFE pour la mettre à disposition des opérateurs à un prix comparable à celui des liaisons infra-métropole. Ceci est envisageable si France Télécom accepte de vendre cette capacité dans des conditions acceptables.
2. Pour le moyen ou le long terme, la Région travaille à une alternative, pérenne et complémentaire : un câble sous-marin inter-îles de l'océan indien. Un tel projet permettrait, outre les aspects de coopération régionale, de préparer « l'après SAFE » en ouvrant la voie à une nouvelle sortie télécom en direction de Madagascar, le Kenya, et l'Europe via le golfe persique.

Divers contacts ont été pris avec les autorités Malgaches et la COI

- Dans le cadre de la COI, un cahier des charges d'une étude technique de faisabilité d'un réseau inter-îles a été réalisé et concerne le raccordement de Maurice, Madagascar, les Seychelles, les Comores, la Réunion.
- Dans le cadre d'une relation bilatérale avec Madagascar, l'hypothèse d'un raccordement de Madagascar et la Réunion, visant à permettre, dans un premier temps, à Madagascar de faire transiter son trafic télécom par la Réunion pour rejoindre les nœuds internet via SAFE, et, dans un deuxième temps, de rapprocher la Réunion des projets de câble sous-marins dans la zone est africaine (EASSY).

### ***Un réseau régional mutualisé à haut débit : Gazelle***

Le projet Gazelle, est réalisé en trois phases.

La première phase, consistant à poser 220km de fibres optiques sur les lignes à haute tension d'EDF s'est achevée en 2006. Aujourd'hui deux opérateurs utilisent déjà cette boucle principale à titre expérimental, il s'agit d'Outremer Télécom et de Cêgetel.

L'année 2006 a également été consacrée à la mise en place du contrat de maintenance de la fibre.

La seconde phase « Bretelles » consiste à poser une soixantaine de kilomètres de fourreaux sous les routes ainsi qu'une centaine de kilomètres de fibres optiques pour assurer le raccordement des communes et des points de présence des opérateurs sur le territoire. L'année 2006 a été consacrée aux études. Les appels d'offres travaux ont été lancés fin 2006. Les marchés seront attribués début 2007 et la réalisation des travaux devrait être achevée avant fin 2007.

La troisième phase est la mise en place d'une délégation de service public ; la commission permanente du 30 mai 2006 avait conclu à la non recevabilité de la seule offre analysée suite à la mise en concurrence précédente. En conséquence, et conformément aux dispositions de l'article L 1411-8 du code général des collectivités territoriales, la Commission a décidé de recourir à la procédure de négociation directe avec toutes les entreprises qui avaient été admises à présenter une offre et n'avaient pas expressément retiré leur candidature :

Fin 2006, les négociations étaient quasiment abouties permettant la mise au point du contrat et portant l'attribution proprement dite à début 2007.

Les dépenses engagées concernent l'assistance à maîtrise d'ouvrage technique, économique et juridique qui accompagne la Collectivité dans la procédure et le choix du gestionnaire du réseau Gazelle.

### ***La boucle locale ou le raccordement de l'abonné***

Parallèlement au projet de réseau régional mutualisé à haut débit Gazelle, la Région accompagne les collectivités (villes, communautés de communes ou d'agglomération) dans leurs projets d'infrastructures de communications électroniques complémentaires au réseau régional.

Ces projets sont financés par le FRDE et le FEDER dans le cadre de la mesure 11.08.08 « Identifier ou développer des infrastructures et réseaux mutualisés de communications électroniques » du DOCUP 2000-2006.

Les deux projets de collectivités soumis à la Région ont vu leur dossier agréé en 2006. Il s'agit du TCO et de la CIREST.

### ***Gestion de la phase transitoire 2006***

En attendant la désignation du délégataire du réseau régional, la Région gère directement les contrats de mise à disposition des fibres optiques aux deux opérateurs suscités. A ce jour, ils louent une paire de fibres optiques sur la base d'un montant annuel de 130 000 € HT par opérateur.

## **D – Œuvrer Pour L'égalité D'accès Aux Services**

### ***Accompagner la modernisation des services publics par les T.I.C***

Toutes les collectivités sont informatisées, connectées à internet et disposent d'un site Internet. L'accent a été mis sur le développement de services en ligne proposés par seulement 21% des collectivités, fin 2005 (Etude confiée à l'ODR, 2005-2006).

En 2006, la Région Réunion a notamment instruit les demandes suivantes pour obtenir le financement du FEDER :

Continuité de la stratégie en matière de Système d'Information Géographique :

- Région : base de données adresse phase 3
- CC Sud : schéma d'orientation SIG et mise en œuvre
- Civis : schéma SIG

Continuité de la stratégie de développement des Cartes de Vie Quotidienne :

- CVQ : Plaine des Palmistes

Quelques projets portés par des collectivités locales :

- Saint-Paul : numérisation de l'état-civil
- La Possession ville numérique
- Saint-Benoit : numérisation de l'état civil
- Conseil Général: Portail d'informations à propos des assistantes maternelles

Les derniers dossiers seront engagés début 2007.

De plus la Région Réunion a accompagné les projets associatifs.

### ***La Région Réunion en ligne***

Au premier trimestre 2006, la formation des correspondants internet a été renouvelée. Ces derniers ont ainsi pu mettre à jour le site internet pour ce qui concerne les aides ainsi que divers autres documents tels que : le SAR, l'organisation des services...

Concernant les régimes d'aide, ceux dépendant des négociations avec la Commission Européenne ont été retirés fin 2006 en attente de l'approbation des nouveaux cadres d'intervention

## ***Le développement de l'accès à l'audiovisuel public***

En 2006, l'étude de faisabilité d'un réseau de diffusion numérique terrestre (TNT) a été conduite par la Région Réunion dans le cadre d'un marché confié à la société Antalis. Cette étude a montré la faisabilité d'un réseau ayant une couverture sensiblement équivalente à celle du réseau analogique existant et permettant le transport de 3 multiplexes. Ce dossier a été transmis pour étude au CSA. Ce dernier est chargé de la mise en œuvre de l'appel à candidatures qui devrait intervenir en 2007.

## ***E - Soutenir La Compétitivité Des Entreprises***

Sur l'ensemble des secteurs d'activités, les entreprises réunionnaises sont bien sensibilisées aux TIC car 90% les estiment utiles voire indispensables à leur secteur. Des progrès significatifs ont été accomplis en matière d'informatisation (+12%) et connexion Internet (+15%) : une croissance à deux chiffres qui a fortement tiré vers le haut la filière TIC.

### ***Le bilan 2006 de l'étude sur la filière TIC : forte croissance et forte mutation***

L'actualisation de l'étude sur la filière TIC a été livrée en 2006 et permet une compréhension synthétique des changements, des situations et des attentes.

Entre 2000 et 2006, la filière TIC a été fortement poussée par l'équipement considérable des ménages et des entreprises. C'est devenue une filière importante (480 entreprises, 5650 emplois, 1 milliard de chiffre d'affaires, hors Orange). Ainsi, le chiffre d'affaires a été multiplié par 3 sur la période, principalement sous l'influence des opérateurs de réseaux de télécommunications et télévision dont le CA a été multiplié par 7. Ces derniers représentent aujourd'hui la moitié du CA de la filière, mais que 5% du nombre d'entreprises.

Cette filière s'est renforcée car les entreprises sont maintenant plus anciennes, la productivité par salarié s'est améliorée et le sentiment d'appartenance à la filière a grandi. La filière a aussi connu sa première crise : 5% des entreprises ont disparu, ce qui est masqué par l'arrivée de nouveaux secteurs d'activités (communication, impression numérique...).

Il s'agit cependant d'une filière encore fragile car elle est composée de quelques grandes entreprises (11% soit une cinquantaine, qui réalisent plus de 3 millions d'euros de CA et représentent 75% du CA de la filière, pour 55% des effectifs salariés), et à 89% de petites structures.

En outre, la croissance a commencé à ralentir, en 2006, étant donné la saturation progressive du marché. Le chiffre d'affaires, pour la première fois, a baissé de 1% entre 2004 et 2005.

Par conséquent, le développement endogène sur lequel s'est axée la filière TIC semble être arrivé au bout de ses limites et on a commencé à assister à une demande de spécialisation des structures sur des activités susceptibles de s'exporter. D'ores et déjà, 18% ont un établissement à l'extérieur.

Le contact avec les entreprises de la filière TIC, réalisé notamment dans le cadre de l'instruction, et l'analyse de réussites exemplaires en 2006 font ressortir qu'un modèle de développement semble se dessiner :

1. l'entreprise est souvent créée pour répondre à une demande particulière du marché local. L'étroitesse du marché est à ce stade un avantage en permettant à l'entreprise d'être visible sans investir massivement sur la commercialisation. Autre avantage : l'entreprise peut décrocher des commandes auprès de grands comptes, demandeurs de proximité et de réactivité, plus que de références. Cette situation peut apparaître plus favorable qu'en métropole pour une entreprise innovante.
2. L'entreprise, qui a acquis sur la Réunion des références sérieuses, dont le produit a été testé et ajusté aux besoins des clients, attaque des marchés quelques peu similaires et où l'euro est présent : la métropole (ex : I-invest, Orika), Mayotte et les autres DOM-TOM (ex : IDOM). Elle est éventuellement aidée par des filiales de groupes internationaux (IBM, BULL, Orange, Nextiraone etc...) qui ont qualifié et inscrit son offre dans le catalogue national ou international de l'entreprise.

Une autre stratégie export, ambitieuse, se dessine également (Stor, NPCube, Pipangaï...): dans ce secteur où l'immatériel prime, les entreprises investissent massivement sur un produit destiné au marché international (carte à puce, jeu vidéo, monétique). Cette stratégie nécessite une forte capitalisation de l'entreprise, et ne concerne encore que peu de structures.

C'est dans ce contexte et pour répondre à la nécessité de compétitivité de ces entreprises que la Région accompagne depuis l'année 2000, l'investissement et l'innovation. En particulier, plusieurs activités centrées sur des technologies paraissent avoir du potentiel. Il s'agit notamment de la gestion des données géoréférencées-cartographie (Megalitic, RD Tronic...), du développement de services à valeur ajoutée pour les mobiles (Medialight, Run Info...), de la production d'images numériques (Pipangaï, NPCube, Nurbs...)...

### ***Le financement des investissements et de l'innovation***

#### a) Aide à l'investissement

27 dossiers ont été agréés en 2006 avec un financement Etat + Région + FEDER.

La grande majorité de ces projets sont portés par des entreprises de la filière TIC

Sur le plan strictement financier, les engagements budgétaires pris en application du DOCUP 200-2006 sont les suivants :

La dernière opération de cette mesure a été agréée par le Comité Local de Suivi et la Commission Permanente en décembre 2006 et engagée sur le budget 2007.

En 2006, suite à la demande insistante de la Région Réunion, la DRIRE Réunion a obtenu des autorisations d'engagements supplémentaires au second semestre, ce qui a permis de rééquilibrer les efforts financiers des deux partenaires locaux de cette mesure.

#### b) Les autres aides

3 dossiers d'aide au développement de produits innovants ont été instruits en 2006. A titre d'exemple : la société CIRRUS développe des applications pour les compagnies aériennes et les aéroports. L'entreprise a conçu une application pour l'enregistrement des passagers qui est commercialisée mondialement par une multinationale spécialisée.

Ces dossiers illustrent l'objectif de cette mesure : appuyer la conception à La Réunion de produits logiciels commercialisés ou commercialisables à La Réunion, en métropole et à l'étranger.

3 entreprises TIC (dont 2 entreprises nouvelles) ont bénéficié de la PRE pour la création cumulée de 10 emplois. Ces trois entreprises ont des activités diverses : maintenance applicative, développement, commercialisation et distribution développement de « solutions interactives »

#### ***L'action en faveur d'un pôle de recherche T.I.C.***

1 dossier de recherche a été instruit en 2006 : Il s'agit de la continuité du programme de recherche ETIC3

Les programmes de recherche sont des opérations longues (souvent plusieurs années) et l'engagement budgétaire a été essentiellement réalisé les années précédentes.

La gestion des actions en 2006 et en 2007 portent sur la constitution des dossiers de paiement (Service Instructeur : DRRT).

#### ***Favoriser le développement de secteurs économiques spécifiques le e-tourisme***

En 2006, le cabinet Lancéa Développement a livré l'étude de définition **d'un schéma directeur du e-tourisme** pour la Réunion qui préconise le déploiement d'une plate-forme régionale mutualisée d'information et réservation touristique, baptisée « Soubik »..

En 2006, un groupe de travail, réunissant les principaux acteurs du tourisme (Région DTIC-DAE-mission tourisme, CTR, Maison de la Montagne et de la Mer, CCIR, ODIT, office de tourisme de St Paul, St Denis, maison de Tourisme de Cilaos, ...) a travaillé sur les grands chantiers nécessaires à sa mise en œuvre :

- La mutualisation et la collecte de données. Le CRT Pays de Loire a transmis des modèles que le groupe de travail a étudiés de manière à faire adopter en 2007, par l'ensemble des acteurs, des questionnaires type pour chaque type d'offres.
- la concertation avec les professionnels pour l'expression des besoins.
- La formation : un plan de sensibilisation-formation aux TIC a été conçu pour les acteurs touristiques. (écriture sur Internet, e-marketing, ...)
- La préparation des cahiers des charges des études pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'achat de la plate-forme e-tourisme, le e-marketing et les aspects juridiques et économiques

L'année 2006 a vu aussi l'engagement d'un investissement d'équipement porté par SRLA pour améliorer l'exploitation du serveur de réservation pendant la période de transition.

## ***F - Développer la production numérique***

### ***Accompagner la création et la production cinématographique et audiovisuelle***

Mis en place à partir de 2000, le dispositif régional d'accompagnement à la filière de production audiovisuelle, cinématographique et multimédia comprend en 2006 deux mesures : l'aide à l'émergence de nouveaux talents (Mesure I, qui comporte trois volets - l'aide à l'écriture de scénarios, l'aide au développement des projets, l'aide aux pilotes, maquettes et courts métrages) et l'aide à la production (Mesure II). Un dispositif analogue a été créé en 2005 pour l'aide aux vidéo-clips, afin d'aider à la diffusion de la musique réunionnaise (voir ci-dessous).

61 projets ont été déposés – en forte progression par rapport à la moyenne des années précédentes, alors que 40 projets ont reçu un avis favorable.

23 projets ont été aidés dans le cadre de la mesure I en 2006, pour une durée totale prévue de 21 heures de programmes et un engagement supérieur à 104 000 euros, tandis que 17 projets ont bénéficié de l'aide à la production, pour un engagement de 957 843 euros de subventions.

20 heures de productions ont été financées en 2006, dont 7 heures de documentaires, plus de 5 heures de sitcom et 3 heures de téléfilms.

Il est à noter que, comme les années précédentes, le nombre de projets de documentaires déposés est majoritaire et principalement porté par des sociétés locales. En ce qui concerne la fiction, La Réunion a accueilli le tournage des « Mariés de l'île Bourbon », téléfilm en deux épisodes produit par France 3 et inspiré des aventures des premiers arrivés à l'île de La Réunion.

Dans le cadre de son partenariat avec le CNC contractualisé dans la convention de développement cinématographique, la collectivité a bénéficié de 1 € du CNC pour 2 € engagés

### ***L'aide au multimédia – IKRé 2006***

Après le succès de la première édition en 2005, le concours IKRé 2006 a permis la consécration de trois jeunes lauréats. Lors de sa réunion de juin 2006, le Comité de sélection MÖBIUS Océan Indien a sélectionné cinq créations, parmi lesquelles celles primées au concours IKRé, pour représenter l'Océan Indien lors du 14ème prix MÖBIUS International des Multimédias, à Montréal les 13, 14 et 15 octobre 2006. La Région Réunion a reçu, à ce titre, un prix spécial du jury pour le volontarisme de sa politique et la qualité des œuvres produites.

### ***Le soutien aux Vidéoclips***

Les mesures d'aide à ce secteur n'ont été sollicitées qu'en fin d'année. Cette désaffection est imputable pour l'essentiel à la faiblesse des structures de production, peu enclines à entamer une procédure de demande de subvention perçue comme longue et complexe. Une première modification du cadre d'intervention a consisté à autoriser le portage des projets par des sociétés de production audiovisuelles, pour la plupart déjà rodées aux procédures.

### ***L'émergence de talents : les ateliers d'écriture'***

En renforcement de l'action en faveur du cinéma et du multimédia, une action de formation a été lancée en partenariat avec la DRAC au profit des auteurs de documentaires, sous la forme d'une résidence d'écriture. Les candidats retenus ont été sélectionnés parmi les porteurs de projets de documentaires en cours d'écriture.

### ***Les structures d'appui***

**ADCAM** – La Région Réunion a financé l'association ADCAM, mise en place en 2002 par elle et l'Etat pour accompagner la politique régionale de développement d'un secteur audiovisuel et cinéma. Après 6 ans de développement de la filière, plus de 250 dossiers d'aide traités dont 174 ont donné lieu à une subvention de la collectivité, cette dernière, a fait l'objet d'une évaluation, tant au plan de son organisation que de ses missions. Les préconisations issues de ce travail seront mises à profit pour l'examen du programme d'actions 2007.

**ECI** – L'association ECI est principalement associée à l'organisation de l'Université de la Communication de l'Océan Indien. En 2006, cette manifestation a été remplacée par une journée d'entretiens sur les thèmes d'actualités : la fin de la télévision analogique, le développement du haut débit, le dossier médical partagé.....

### **En conclusion,**

La Réunion a réussi son entrée dans la société de l'Information, ce qui lui permet de se démarquer très nettement de son environnement Océan Indien mais elle n'a pas encore trouvé une voie spécifique qui lui permettrait de tirer pleinement profit de la mondialisation.

Par son action sur les infrastructures de télécommunication, le développement de services et l'aide aux acteurs, la Région contribue à améliorer la démocratisation, d'une part, et l'attractivité du territoire d'autre part.

Globalement, la mesure 11-08 « intégration des TIC dans la Société réunionnaise du DOCUP 2000-2006 est clôturée à un niveau élevé et recense un grand nombre de projets. Toutefois, ce travail de fond doit se poursuivre et s'inscrira dans le cadre de la prochaine programmation communautaire 2007-2013.

Tant pour l'attractivité du territoire que pour la compétitivité des entreprises et surtout l'égalité des chances des Réunionnais, plusieurs questions restent cruciales notamment celle de l'accès aux services de même que celle de la formation initiale et continue de haut niveau aux TIC.

